



Beaconsfield

Les citoyens de Beaconsfield et la construction d'un mur antibruit

Rapport d'analyse d'un sondage téléphonique

Dossier 70764-004

Le 18 novembre 2015

Table des matières

Contexte et objectifs	3
Approche méthodologique	5
Profil des répondants	8
Faits saillants	11
Résultats détaillés	13
<hr/>	
1. La satisfaction générale à l'égard des services municipaux	14
2. La problématique de pollution sonore	16
2.1 L'impact du bruit de l'autoroute 20 sur la qualité de vie	17
2.2 Le degré d'accord avec la construction d'un mur antibruit	18
2.3 Les raisons de ne pas être en accord avec le projet de construction d'un mur antibruit	19
3. Les scénarios financiers	20
3.1 Le scénario financier à privilégier	21
3.2 La répartition des frais entre les propriétaires concernés et les autres propriétaires	22
4. Conclusion	24
Annexe : Le questionnaire	26

Contexte et objectifs

Contexte et objectifs

Que pensent les citoyens de Beaconsfield de la problématique de la pollution sonore causée par l'autoroute 20 ?

Sont-ils en faveur de la construction d'un mur antibruit ?

Depuis plusieurs années, la Ville de Beaconsfield réclame la construction d'un mur antibruit du côté de l'autoroute 20 auprès du ministère du Transport (MTQ). Le 3 septembre dernier, lors d'une rencontre entre le ministre du Transport, Robert Poëti et le maire de Beaconsfield, Monsieur Georges Bourelle, il y a eu une entente sur le partage des coûts pour la construction d'un mur antibruit de 5 km qui longerait presque en totalité la rue Beaurepaire, soit de l'avenue Woodland jusqu'aux frontières de Pointe-Claire. L'entente d'exception établit que le ministère assume 75% des coûts et la Ville 25%, alors que la politique habituelle du MTQ est un partage à 50/50. Les coûts seraient donc partagés 75%-25% entre le MTQ et la Ville de Beaconsfield.

Dans cette perspective, le maire de Beaconsfield s'est engagé à consulter ses citoyens afin d'obtenir leur opinion. Pour ce faire, la Ville a mandaté Léger afin de réaliser un sondage téléphonique auprès de ses citoyens.

Plus précisément, les objectifs de cette étude étaient de :

- déterminer l'ampleur réelle de la problématique de la pollution sonore causée par l'autoroute 20 et le niveau d'irritabilité des citoyens face à cette problématique;
- connaître la perception des citoyens à l'égard de la construction d'un mur antibruit, qu'ils soient directement touchés par cette problématique ou non;
- sonder les citoyens sur la répartition des frais idéale engendrés par la construction d'un mur antibruit.

Approche méthodologique

Sondage téléphonique auprès de 600 citoyens de la Ville de Beaconsfield.

La population à l'étude

La présente étude a été réalisée auprès de 600 répondants par sondage téléphonique. La population cible est constituée des citoyens de Beaconsfield âgés de 18 ans et plus, pouvant s'exprimer en français ou en anglais et accessibles par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique fixe. L'échantillon a été tiré de façon aléatoire à partir du logiciel Échantillonneur Canada. Notons que les membres du conseil municipal ont préalablement été retirés de l'échantillon.

Afin d'assurer un nombre suffisant de répondants dans chacun des districts, un échantillonnage aléatoire stratifié non proportionnel a été privilégié. Afin de redonner le poids réel à chaque district, un redressement de l'échantillon a été effectué lors des traitements statistiques à partir du poids réel du district selon le nombre de résidents. Un quota par district a été imposé.

Questionnaire

Le questionnaire a été développé par les professionnels de Léger en collaboration avec les professionnels de la Ville de Beaconsfield. Il a par la suite été programmé par les professionnels de Léger sur la plateforme de sondages téléphoniques. Le questionnaire était composé d'une quarantaine de variables et sa durée moyenne a été d'environ cinq minutes.

Prétest du questionnaire

Avant d'entreprendre la collecte officielle des données, un prétest a été réalisé le 15 octobre 2015 afin de valider le questionnaire, d'assurer son déroulement logique, ainsi que la compréhension des questions par les répondants. Au total, 20 entrevues de prétest ont été réalisées auprès des citoyens de Beaconsfield. Aucune modification n'a été apportée au questionnaire à la suite du prétest.

Collecte des données

La collecte des données a été réalisée du 16 au 23 octobre 2015 par sondage téléphonique. Les superviseurs du centre d'appels de Léger étaient présents en tout temps afin d'assurer le contrôle et la qualité des entrevues. L'écoute en cours de sondage a été effectuée de façon constante avec surveillance simultanée des informations inscrites sur le fichier informatique. Les superviseurs contrôlaient ainsi non seulement la qualité de l'entrevue, mais aussi la bonne adéquation entre les réponses fournies et le code entré au fichier.

Comment lire le rapport?

Précision statistique

La taille de l'échantillon (600 répondants) permet d'extrapoler les résultats globaux à l'ensemble de la population étudiée avec une marge d'erreur de $\pm 4,0\%$, et ce dans un intervalle de confiance de 95% (19 fois sur 20).

Pondération des résultats

Afin d'assurer la représentativité de la population à l'étude, les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge, le statut propriétaire-locataire et le district de résidence à partir des données du recensement 2011 de Statistique Canada.

La lecture du rapport

Dans les tableaux et les graphiques, le « n » représente le nombre réel de personnes interrogées.

Le cas échéant, les totaux différents de 100% sont dus à la non-réponse ou à l'arrondissement à l'entier. Dans certains cas, les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse. Les totaux présentés à ces questions sont par conséquent supérieurs à 100%.

Afin de faire ressortir les écarts entre les districts, les proportions significativement supérieures sont présentées en **rouge** dans les tableaux et graphiques, alors que celles qui sont significativement inférieures sont présentées en **bleu**.

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

Profil des répondants

Profil des répondants

Profil des répondants Après pondération des résultats	Total (n=600)	District 1 (n=102)	District 2 (n=100)	District 3 (n=100)	District 4 (n=101)	District 5 (n=101)	District 6 (n=96)
Sexe							
Homme	48%	42%	46%	49%	46%	54%	52%
Femme	52%	58%	54%	51%	54%	46%	48%
Âge							
18-24 ans	13%	2%	10%	8%	0%	25%	27%
25-34 ans	8%	9%	2%	10%	6%	11%	7%
35-44 ans	17%	13%	22%	17%	10%	23%	15%
45-54 ans	24%	32%	24%	22%	24%	12%	30%
55-64 ans	18%	17%	23%	21%	24%	15%	11%
65 ans et plus	21%	27%	19%	22%	36%	13%	10%
Scolarité							
Primaire/secondaire	10%	8%	6%	15%	11%	11%	9%
Collégial	20%	18%	31%	13%	19%	18%	20%
Universitaire	69%	71%	61%	70%	68%	71%	70%
Revenu familial annuel brut							
19 999 \$ et moins	1%	1%	1%	2%	3%	1%	1%
20 000 \$ à 39 999 \$	2%	4%	0%	2%	5%	1%	1%
40 000 \$ à 59 999 \$	4%	8%	2%	4%	9%	3%	0%
60 000 \$ à 79 999 \$	10%	10%	6%	17%	9%	10%	6%
80 000 \$ à 99 999 \$	9%	15%	7%	16%	7%	6%	7%
100 000 \$ et plus	41%	37%	48%	32%	37%	45%	45%
Refus	33%	25%	37%	27%	30%	34%	41%

Profil des répondants

Profil des répondants Après pondération des résultats	Total (n=600)	District 1 (n=102)	District 2 (n=100)	District 3 (n=100)	District 4 (n=101)	District 5 (n=101)	District 6 (n=96)
Enfant de moins de 18 ans au sein du foyer							
Oui	46%	40%	54%	39%	31%	44%	64%
Non	54%	60%	44%	61%	68%	56%	36%
Statut propriétaire-locataire							
Propriétaire	90%	96%	87%	93%	89%	85%	92%
Locataire	6%	4%	1%	7%	11%	15%	1%
Nombre d'années de résidence							
Moins de 15 ans	42%	37%	33%	41%	36%	53%	52%
De 15 à 29 ans	35%	32%	41%	34%	32%	33%	39%
30 ans et plus	22%	31%	25%	25%	32%	14%	9%

Faits saillants

Faits saillants

Les citoyens de Beaconsfield sont satisfaits des services dispensés par la Ville

Parmi l'ensemble des citoyens interrogés, on observe une note moyenne de satisfaction de 7,4 sur 10 à l'égard des services offerts en général par leur Ville, soit un résultat satisfaisant. Ce résultat est similaire à la Norme Léger pour les villes de même envergure (7,6 sur 10).

Le bruit causé par l'autoroute 20 semble avoir un impact sur la qualité de vie d'une minorité de citoyens

Globalement, ce sont 76% des citoyens qui qualifient de faible l'impact de la pollution sonore sur leur qualité de vie. Sur une échelle de 0 à 10, les résultats obtenus se traduisent en une note moyenne de 3,3 sur 10.

- Les citoyens du district 3 sont un peu plus irrités par le bruit, ces derniers ayant accordé une note moyenne de 4,1 sur 10, soit une note supérieure aux autres districts. Toutefois, il n'en demeure pas moins que 66% d'entre eux sont d'avis que l'impact du bruit de l'autoroute 20 sur leur qualité de vie est faible.

Les avis sont partagés quant à la construction d'un mur antibruit

À la lumière des informations transmises, 44% des citoyens sont en accord avec ce projet de construction, contre 54% qui sont en désaccord. Ces résultats se traduisent en une note moyenne de 5,0 sur 10.

- Les citoyens du district 3, pour lesquels l'impact du bruit de l'autoroute 20 est un peu plus grand, se disent davantage favorables à la construction d'un mur antibruit (6,5 sur 10).
- Par ailleurs, bien que les résidents des districts 1 et 2 se prononcent plus ou moins en accord avec le projet de construction du mur antibruit (note de 5,6 sur 10 dans les deux cas), on observe des proportions élevées de répondants qui sont très favorables à ce projet (respectivement 44% et 41% ont accordé une note de 8 à 10 sur 10). Par conséquent, on peut penser que les opinions sont plus polarisées dans ces districts.

Ceux qui ne sont pas d'accord avec ce projet de construction justifient leur position par des raisons monétaires (53%) ou par le fait de ne tout simplement pas être affectés par le bruit (46%).

Si la Ville allait de l'avant avec le projet de construction d'un mur antibruit, une plus grande proportion de citoyens privilégierait un scénario financier dans lequel les frais sont répartis parmi les propriétaires des secteurs concernés par la problématique (30%).

Résultats détaillés

1. La satisfaction générale à l'égard des services municipaux

1. La satisfaction générale à l'égard des services municipaux

88% des citoyens de Beaconsfield se disent satisfaits des services offerts en général par leur Ville, dont 55% très satisfaits.

D'entrée de jeu, les citoyens de la ville de Beaconsfield ont été invités à se prononcer sur leur niveau de satisfaction à l'égard des services offerts en général par la Ville.

Parmi l'ensemble des citoyens interrogés, on observe une note moyenne de satisfaction de 7,4 sur 10 à l'égard des services offerts en général par leur Ville, soit un résultat satisfaisant.

➤ La note moyenne de satisfaction est similaire à celle qu'on retrouve dans les autres villes québécoises de 10 000 à 24 999 habitants (Norme Léger; 7,6 sur 10).

De façon plus détaillée, 55% des citoyens interrogés se disent très satisfaits de la qualité des services offerts en général par leur municipalité, 33% qui s'en disent satisfaits et 12% qui en sont peu ou pas satisfaits.

La satisfaction générale est significativement plus élevée chez :

- les personnes âgées de 65 ans et plus (7,7 sur 10);
- celles qui n'ont pas d'enfant âgé de moins de 18 ans à la maison (7,6 sur 10).

Q1. D'abord, sur une échelle de 0 à 10, 0 signifiant pas du tout satisfait et 10 très satisfait, comment qualifiez-vous votre satisfaction en ce qui concerne les services offerts en général par la Ville de Beaconsfield ?

	Total 2015 (n=600)	District 1 (n=102)	District 2 (n=100)	District 3 (n=100)	District 4 (n=101)	District 5 (n=101)	District 6 (n=96)
Très satisfait (notes 8 à 10)	55%	55%	52%	62%	52%	52%	57%
Satisfait (notes 6 et 7)	33%	39%	30%	29%	37%	31%	31%
Peu ou pas satisfait (notes 0 à 5)	12%	7%	18%	9%	11%	17%	11%
<i>Moyenne sur 10</i>	<i>7,4</i>	<i>7,6</i>	<i>7,3</i>	<i>7,5</i>	<i>7,4</i>	<i>7,3</i>	<i>7,4</i>

2. La problématique de pollution sonore

2. La problématique de pollution sonore

Peu importe leur district de résidence, la plupart des citoyens de la ville de Beaconsfield affirment que le bruit de l'autoroute 20 n'a qu'un faible impact sur leur qualité de vie.

2.1 L'impact du bruit de l'autoroute 20 sur la qualité de vie

Les citoyens ont été invités à s'exprimer sur l'impact du bruit de l'autoroute 20 sur leur qualité de vie, à savoir si cet impact est considérable ou non.

Pour plus des trois quarts des citoyens interrogés, cet impact est faible (76% ayant accordé une note de 0 à 5 sur 10), particulièrement pour les résidents des district 5 et 6 où respectivement 85% et 86% des citoyens qualifient de faible l'impact de l'autoroute 20 sur leur qualité de vie.

Les citoyens qui sont un peu plus affectés par le bruit sont ceux qui demeurent dans le district 3, ces derniers ayant accordé une note moyenne de 4,1 sur 10. Toutefois, il n'en demeure pas moins que 66% d'entre eux sont d'avis que l'impact du bruit de l'autoroute 20 est faible.

- Selon les sous-groupes, on constate que les citoyens, peu importe leur profil sociodémographique ou le nombre d'années de résidence dans la ville de Beaconsfield, accordent toujours une note moyenne se situant entre 0 et 5. Par conséquent, les différents sous-groupes ne semblent pas voir d'impact considérable du bruit de l'autoroute 20 sur leur qualité de vie.

Q2. Maintenant, sur une échelle de 0 à 10, 0 signifiant aucun impact et 10 un très fort impact, comment qualifiez-vous l'impact du bruit de l'autoroute 20 sur votre propre qualité de vie ?							
	Total 2015 (n=600)	District 1 (n=102)	District 2 (n=100)	District 3 (n=100)	District 4 (n=101)	District 5 (n=101)	District 6 (n=96)
Très fort impact (notes 8 à 10)	13%	14%	26%	19%	6%	9%	4%
Impact modéré (notes 6 et 7)	11%	16%	7%	15%	12%	6%	10%
Impact faible (notes 0 à 5)	76%	70%	67%	66%	83%	85%	86%
Moyenne sur 10	3,3	3,7	3,9	4,1	2,6	2,5	2,9

2. La problématique de pollution sonore

Les citoyens du district 3, dont la qualité de vie est davantage affectée par le bruit de l'autoroute 20, se prononcent plutôt en accord avec la construction d'un mur antibruit.

Les autres se disent peu ou pas en accord, particulièrement les résidents du district 6.

2.2 Le degré d'accord avec la construction d'un mur antibruit

Par la suite, les citoyens ont été invités à prendre connaissance de la description du projet de construction d'un mur antibruit et du partage des coûts inhérent à cette construction et à indiquer leur degré d'accord à l'égard de ce dernier.

Depuis plusieurs années, la Ville de Beaconsfield réclame la construction d'un mur antibruit du côté sud de l'autoroute 20 auprès du ministère du Transport. Lors d'une récente rencontre entre le ministre du Transport, le maire de Beaconsfield et le président du comité citoyens pour le mur antibruit, il y a eu une offre sur le partage des coûts pour la construction d'un mur antibruit. On parle d'un mur antibruit de 5 km de long et 4,5 m de haut, qui longerait presque en totalité la rue Beurepaire, soit de Baie d'Urfé jusqu'aux frontières de Pointe-Claire. L'offre établit que le ministère assume 75% (approximativement 15 M\$) des coûts et la Ville 25% (approximativement 5 M\$).

À la lumière des informations présentées, 44% des citoyens se disent en accord avec ce projet (très en accord ou plutôt en accord), alors que 54% sont en désaccord. Notons que les résidents du district 3, pour lesquels l'impact du bruit de l'autoroute 20 sur leur qualité de vie est plus grand que les résidents des autres districts, se disent davantage favorables à la construction d'un mur antibruit (6,5 sur 10). En contrepartie, les résidents du district 6 y sont moins favorables (3,7 sur 10). Rappelons toutefois que la qualité de vie de ces derniers ne semblait pas grandement affectée par le bruit de l'autoroute 20.

Par ailleurs, bien que les résidents des districts 1 et 2 se prononcent plus ou moins en accord avec le projet de construction du mur antibruit (notes de 5,6 sur 10), on observe des proportions élevées de répondants qui sont très favorables à ce projet (respectivement 44% et 41% ont accordé une note de 8 à 10 sur 10). Par conséquent, on peut penser que les opinions sont plus polarisées dans ces districts.

Q3. Sachant cela, quel serait votre degré d'accord avec le projet de construction d'un mur antibruit ?
Veillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, 0 signifiant pas du tout d'accord et 10 tout à fait d'accord.

	Total 2015 (n=600)	District 1 (n=102)	District 2 (n=100)	District 3 (n=100)	District 4 (n=101)	District 5 (n=101)	District 6 (n=96)
Très en accord (notes 8 à 10)	33%	44%	41%	43%	26%	22%	22%
Plutôt en accord (notes 6 et 7)	11%	9%	7%	15%	14%	13%	10%
Peu ou pas du tout en accord (notes 0 à 5)	54%	44%	50%	38%	58%	63%	67%
<i>Moyenne sur 10</i>	5,0	5,6	5,6	6,5	4,4	4,4	3,7
Ne sait pas / Refus	3%	4%	2%	4%	2%	3%	1%

2. La problématique de pollution sonore

Les raisons monétaires et le fait de ne pas être affecté par le bruit sont les principales raisons pour lesquelles certains citoyens sont en désaccord avec la construction d'un mur antibruit.

2.3 Les raisons de ne pas être en accord avec le projet de construction d'un mur antibruit

Les citoyens qui se prononcent en désaccord avec le projet de construction d'un mur antibruit (ont accordé une note de 0 à 5 sur 10, soit 54% de l'ensemble des citoyens interrogés) ont été invités à justifier leur position.

De loin, les raisons monétaires (projet trop cher, possibles augmentations de taxes, etc.; 53%) et le fait de ne pas être affecté par le bruit (46%) sont les principales raisons spontanément soulevées, et ce, dans tous les districts. Les autres raisons récoltent entre 2% et 18% des mentions.

Q4. Pour quelle(s) raison(s) principale(s) n'êtes-vous pas d'accord avec la construction d'un mur antibruit ?

Plusieurs mentions possibles, mentions spontanées	Total 2015 (n=311)	District 1 (n=46)	District 2 (n=45)	District 3 (n=42)	District 4 (n=58)	District 5 (n=58)	District 6 (n=62)
Raisons monétaires (trop cher, augmentation de taxes, etc.)	53%	49%	60%	52%	53%	49%	53%
Je ne suis pas affecté par le bruit	46%	36%	51%	41%	48%	49%	47%
Raisons esthétiques (paysage, pas beau, etc.)	18%	31%	29%	15%	11%	11%	17%
Je ne vais pas en profiter (j'habite du côté Nord)	7%	0%	0%	8%	8%	13%	8%
Les propriétaires doivent assumer le fait d'avoir acheté une propriété à proximité d'une autoroute	7%	10%	4%	6%	15%	5%	6%
Ça va séparer la ville en deux (division, etc.)	6%	2%	20%	0%	4%	1%	6%
Ce n'est pas nécessaire (sans précision)	3%	8%	3%	0%	2%	6%	2%
Ça ne sera pas efficace	2%	0%	2%	1%	1%	1%	5%
On devrait investir l'argent ailleurs (éducation, pistes cyclables, compostage, etc.)	2%	0%	0%	4%	2%	0%	6%
Autres	4%	11%	0%	2%	5%	5%	2%
Ne sait pas / Refus	2%	0%	3%	0%	0%	6%	0%

3. Les scénarios financiers

3. Les scénarios financiers

Si la Ville allait de l'avant avec le projet de construction, le scénario financier à privilégier selon les citoyens est celui où les frais seraient répartis parmi les propriétaires des secteurs concernés par la problématique.

3.1 Le scénario financier à privilégier

Dans l'éventualité où la Ville irait de l'avant avec la construction d'un mur antibruit, une plus grande proportion de citoyens préférerait que les frais soient répartis seulement parmi les propriétaires des secteurs concernés par la problématique (30%). Cette opinion est davantage répandue parmi les résidents du district 6 qui, rappelons le, se prononcent davantage en désaccord avec ce projet de construction.

Par ailleurs, 23% privilégieraient un scénario où les frais sont répartis parmi l'ensemble des propriétaires de la ville. Ceci est surtout le cas chez les résidents des districts 1 (38%) et 2 (34%). Finalement, 19% de l'ensemble des citoyens appliqueraient une formule dans laquelle tous les propriétaires paient, mais où les propriétaires concernés paient une plus grande part que les autres.

Notons que pour un peu plus du quart des citoyens interrogés (26%), aucun de ces scénarios financiers n'est intéressant puisqu'ils ne sont pas d'accord avec une augmentation des taxes municipales pour pallier cette problématique.

En excluant ces derniers, ce sont 40% des citoyens qui privilégieraient le scénario financier voulant que seuls les propriétaires des secteurs concernés paient, 31% celui qui réparti les frais parmi l'ensemble des propriétaires et 26% celui qui propose une formule dans laquelle tous les propriétaires paient, mais où les propriétaires concernés paient plus que les autres.

Q5A. Si la Ville allait de l'avant avec la construction du mur, quel scénario financier devrait être privilégié, selon vous, pour payer la facture de 25% (approximativement 5 M \$) ? Devrait-on répartir les frais...

	Total 2015 (n=600)	District 1 (n=102)	District 2 (n=100)	District 3 (n=100)	District 4 (n=101)	District 5 (n=101)	District 6 (n=96)
Parmi l'ensemble des propriétaires d'une propriété de Beaconsfield	23%	38%	34%	27%	17%	13%	11%
Seulement parmi les propriétaires des secteurs concernés par la problématique	30%	18%	23%	29%	35%	33%	42%
Selon une formule dans laquelle tous les propriétaires paient, mais les propriétaires concernés paient plus que les autres	19%	11%	20%	20%	23%	19%	22%
Aucun de ces choix : je ne suis pas d'accord avec l'augmentation des taxes municipales pour pallier cette problématique	26%	31%	20%	23%	20%	33%	25%
Ne sait pas / Refus	2%	2%	3%	1%	4%	2%	1%

3. Les scénarios financiers

Les citoyens qui sont en faveur d'un scénario financier dans lequel tous les propriétaires paient, mais où les propriétaires concernés paient plus que les autres sont d'avis que la répartition des frais devrait être la suivante :

67% pour les propriétaires concernés et 33% pour les propriétaires des autres secteurs.

3.2 La répartition des frais entre les propriétaires concernés et les autres propriétaires

Les citoyens qui ont affirmé privilégier le scénario financier dans lequel tous les propriétaires paient, mais où les propriétaires concernés paient plus que les autres (19% de l'ensemble) ont été questionnés sur le pourcentage de la facture que devraient assumer les propriétaires concernés versus les propriétaires des autres secteurs.

Globalement, ces derniers considèrent que les propriétaires concernés par la problématique du bruit de l'autoroute 20 devraient assumer 67% des frais, alors que les propriétaires des autres secteurs devraient en assumer 33%.

Aucune différence significative n'est observée entre les six districts de résidence.

Q5B. Selon quel pourcentage devrait-on répartir les frais entre les propriétaires concernés et les autres propriétaires ?

Base : les citoyens qui considèrent que les frais devraient être répartis selon une formule dans laquelle tous les propriétaires paient, mais les propriétaires concernés paient plus que les autres (n=119)	Parmi les propriétaires concernés	Parmi les propriétaires des autres secteurs
Entre 1% et 25%	2%	42%
Entre 26% et 50%	12%	47%
Entre 51% et 75%	70%	5%
Entre 76% et 99%	10%	0%
<i>Moyenne (%)</i>	67%	33%
Ne sait pas / Refus	7%	7%

4. Conclusion

4. Conclusion

EN CONCLUSION :

Basés sur l'information dont ils disposaient au moment du sondage, une majorité des citoyens de Beaconsfield ne semblent pas convaincus de la nécessité du projet de construction d'un mur antibruit du côté sud de l'autoroute 20.

Cette étude, notre expertise et nos outils d'analyse nous amènent à constater que plusieurs citoyens semblent préoccupés par les coûts engendrés par ce projet, mais aussi par des questions d'esthétisme, d'efficacité, et par l'impact qu'aura ce projet sur la réalisation d'autres priorités dans la ville. À leurs yeux, plusieurs questions demeurent sans réponse et, avant de donner leur appui ou non au projet de construction d'un mur antibruit, les citoyens souhaiteraient obtenir davantage d'informations de la part de la Ville.

Annexe

Annexe : Le questionnaire

70764-004
Ville de Beaconsfield – pollution sonore
TÉL600 – 5 minutes

Bonjour (bon après-midi, bonsoir), mon nom est _____ de la firme LÉGER. Nous effectuons présentement une étude pour la Ville de Beaconsfield concernant la problématique du bruit de l'autoroute 20 et les mesures que pourrait prendre la Ville pour y remédier.

Cette étude a pour but de connaître l'opinion de l'ensemble des citoyens de Beaconsfield concernant cet enjeu, qu'ils soient directement touchés ou non par le problème.

Nous vous garantissons la confidentialité totale de vos réponses.

Acceptez-vous de participer?

Oui
 Non => **TERMINER**

AGE : Poser à tous – Une mention possible - Lire
 Pouvez-vous me dire dans quelle catégorie d'âge vous vous situez, est-ce entre...?

- ...18-24 ans
- ...25-34 ans
- ...35-44 ans
- ...45-54 ans
- ...55-64 ans
- ...65-74 ans
- ...ou 75 ans et plus
- Refus

SEXE : Poser à tous – Une mention possible – Ne pas lire
 Indiquez le sexe du répondant:

Homme
 Femme

TEMPS : Poser à tous – Une mention possible – Ne pas lire
 Depuis combien d'années habitez-vous à Beaconsfield?

- Inscrire le nombre d'années
- Moins d'un an 00
- Je ne sais pas
- Je préfère ne pas répondre

Q1. Poser à tous – Une mention possible – Lire au besoin seulement
 D'abord, sur une échelle de 0 à 10, 0 signifiant pas du tout satisfait et 10 très satisfait, comment qualifiez-vous votre satisfaction en ce qui concerne les SERVICES OFFERTS EN GENERAL par la Ville de Beaconsfield?

Pas du tout satisfait										Très satisfait		NSP / Refus
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99	

Leger | 580, Grande Allée Est, bureau 580, Québec (Québec) Canada, G1R 2K2 | T (418) 522-7467 | F (418) 522-7977 | www.leger360.com

70764-004
Ville de Beaconsfield – pollution sonore
TÉL600 – 5 minutes

Q2. Poser à tous – Une mention possible – Lire au besoin seulement
 Maintenant, sur une échelle de 0 à 10, 0 signifiant aucun impact et 10 un très fort impact, comment qualifiez-vous l'impact du bruit de l'autoroute 20 sur votre propre qualité de vie ?

Aucun impact										Très fort impact		NSP / Refus
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99	

Q3. Poser à tous – Une mention possible – Lire les choix au besoin seulement
 Depuis plusieurs années, la Ville de Beaconsfield réclame la construction d'un mur antibruit du côté sud de l'autoroute 20 auprès du ministère du Transport.

Lors d'une récente rencontre entre le ministre du Transport, le maire de Beaconsfield et le président du comité citoyens pour le mur antibruit, il y a eu une offre sur le partage des coûts pour la construction d'un mur antibruit. On parle d'un mur antibruit de 5 km de long et 4,5 m de haut, qui longerait presque en totalité la rue Beaufort, soit de Baie d'Urfé jusqu'aux frontières de Pointe-Claire.

L'offre établit que le ministère assume 75 % (approximativement 15 M \$) des coûts et la Ville 25 % (approximativement 5 M \$).

Sachant cela, quel serait votre degré d'accord avec le projet de construction d'un mur antibruit ?

Veillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, 0 signifiant pas du tout d'accord et 10 tout à fait d'accord.

Pas du tout d'accord										Totalément d'accord		NSP / Refus
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	99	

Q4. Poser seulement si Q3 = 5 et moins – Plusieurs mentions possibles – PRÉCODES : NE PAS LIRE
 Pour quelle(s) raison(s) principale(s) n'êtes-vous pas d'accord avec la construction d'un mur antibruit?

- Raisons esthétiques (paysage, pas beau, etc.)
- Ça va séparer la ville en deux (division, etc.)
- Raisons monétaires (trop cher, taxes, etc.)
- Autre, précisez : _____
- Ne sait pas / Refus

Q5A. Poser à tous – Une mention possible – Lire – Choix en rotation
 Si la Ville allait de l'avant avec la construction du mur, quel scénario financier devrait être privilégié, selon vous, pour payer la facture de 25% (approximativement 5 M \$) ? Devrait-on répartir les frais...

Parmi l'ensemble des propriétaires d'une propriété de Beaconsfield
 Seulement parmi les propriétaires des secteurs concernés par la problématique
 Selon une formule dans laquelle tous les propriétaires paient, mais les propriétaires concernés paient plus que les autres => **POSER Q5B**
 Aucun de ces choix : je ne suis pas d'accord avec l'augmentation des taxes municipales pour pallier cette problématique

Leger | 580, Grande Allée Est, bureau 580, Québec (Québec) Canada, G1R 2K2 | T (418) 522-7467 | F (418) 522-7977 | www.leger360.com

Annexe : Le questionnaire

70764-004
Ville de Beaconsfield – pollution sonore
TEL600 – 5 minutes

Ne sait pas / Refus

Q5B. Poser seulement si Q5A = 03 – Une mention possible – Lire

Selon quel pourcentage devrait-on alors répartir les frais entre les propriétaires concernés et les autres propriétaires?

Note : le total doit donner 100%.

_____ % parmi les propriétaires des secteurs concernés

_____ % parmi les propriétaires des autres secteurs

Ne sait pas / Refus

Q6. Poser à tous – Une mention possible

Finalement, avez-vous des commentaires ou suggestions à fournir à la Ville de Beaconsfield concernant ce dossier?

Non, aucun commentaire

Afin de classer les données, nous aurions besoin de quelques renseignements supplémentaires d'ordre statistique.

PROP : Poser à tous – Une mention possible

Êtes-vous PROPRIÉTAIRE ou LOCATAIRE de votre résidence principale actuelle ?

Propriétaire

Locataire

Je préfère ne pas répondre

ENFAN: Poser à tous – Une mention possible

Y a-t-il des enfants âgés de MOINS DE 18 ANS habitant avec vous à la maison ?
(SI OUI) : Ont-ils 12 ans ET PLUS ou MOINS de 12 ans ?

Oui : 12 ans et PLUS SEULEMENT

Oui : 12 ans et plus ET moins de 12 ans

Oui : MOINS de 12 ans SEULEMENT

Non, aucun enfant de moins de 18 ans à la maison

Je préfère ne pas répondre

SCOL: Poser à tous – Une mention possible

À quel niveau se situe la dernière année de scolarité que vous avez terminée ?

Primaire

Secondaire (DES de formation générale ou professionnelle)

Collégial

Universitaire certificats et diplômes

Universitaire 1er cycle Baccalauréat (incluant cours classique)

Universitaire 2ième cycle Maîtrise

Universitaire 3ième cycle Doctorat

Je préfère ne pas répondre

REVEN: Poser à tous – Une mention possible

Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le REVENU total avant impôt de tous les membres de votre

Leger | 580, Grande Allée Est, bureau 580, Québec (Québec) Canada, G1R 2K2 | T (418) 622-7467 | F (418) 522-7977 | www.leger360.com

70764-004
Ville de Beaconsfield – pollution sonore
TEL600 – 5 minutes

foyer pour l'année 2014 ?

...19 999\$ et moins

...entre 20 000\$ et 39 999\$

...entre 40 000\$ et 59 999\$

...entre 60 000\$ et 79 999\$

...entre 80 000\$ et 99 999\$

...100 000\$ et plus

Je préfère ne pas répondre

Au nom de Léger et de la Ville de Beaconsfield, je vous remercie beaucoup d'avoir pris le temps de participer.



Leger | 580, Grande Allée Est, bureau 580, Québec (Québec) Canada, G1R 2K2 | T (418) 622-7467 | F (418) 522-7977 | www.leger360.com

www.leger360.com

Pour plus d'information sur cette étude :

Cynthia Darisse
Chargée de recherche

Léger | Recherche • Stratégie • Conseil
580-580, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 2K2

 418 522-7467
 cdarisse@leger360.com